



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de réaménagement et de modification des installations de l'ancien site DANZER à Souvans (39) par la société EC BIOENERGIE SOUVANS.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1b. Installations classées pour la protection de l'environnement	Projet dépassant en lui-même le seuil de l'enregistrement sous les rubriques ICPE suivantes: 2410 et 1532 (+3762 kW et +86530m3 respectivement).

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société EC BIOENERGIE SOUVANS filiale de la société JRS a racheté l'ancien site industriel de la société DANZER, site relevant du régime de l'Autorisation sans statut IED ou Seveso, sur le territoire de la commune de Souvans dans le Jura (39), avec reprise des actes administratifs au titre des ICPE en vigueur:

- AP n°1329-142/2008 du 16/09/2008,
- APC n°2013-03-DREAL du 01/02/2013.

EC BIOENERGIE SOUVANS projette l'installation d'une unité de fabrication de granulés de bois principalement à base de feuillus en lieu et place de l'unité de découpe sans sciage des lames de bois anciennement exploitée par la société DANZER.

Il n'est pas prévu de travaux de démolition en tant que tel, ni d'agrandissement ou de construction de bâtiments.

Toutefois la modification de l'activité entraînera par rapport à la situation existante:

- le remplacement des outils de production,
- la modification des zones de stockage,
- le remaniement des utilités.

#### 4.2 Objectifs du projet

Objectifs du projet EC BIOENERGIE SOUVANS:

- reprise d'un ancien site industriel en cohérence avec la loi ZAN de juillet 2023 relative à la lutte contre l'artificialisation des sols,
- favoriser le rayonnement de la commune de Souvans et de la région Bourgogne Franche-Comté en développant leurs attractivités économique et sociale,
- favoriser la mise en valeur des ressources locales (utilisation majoritaire de bois à base de feuillus).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet est concerné par des modifications d'équipements/installations en lieu et place d'équipements/installations existant(e)s, sur un site déjà aménagé, imperméabilisé et actuellement autorisé au titre des ICPE.

Il n'est pas prévu de construction de bâtiment supplémentaire ou d'agrandissement de bâtiment existant, ni de terrassement, ni d'extension de surface d'exploitation, par rapport à la situation existante.

Des modifications de réseaux existants seront à prévoir.

Néanmoins, ceci n'engendrera pas d'évolution de l'occupation des sols significative par rapport à la situation existante.

Se reporter à l'annexe 0 du dossier pour plus de précisions.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Se reporter à l'annexe 0 du dossier pour plus de précisions.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ces modifications font l'objet d'un dossier de porter à connaissance n°19090879-1 en cours de dépôt.

Le projet engendrera une modification du régime de classement du site (actuellement à Autorisation) et sera sous le régime de l'Enregistrement en vertu de décrets modificatifs de la nomenclature des ICPE. Toutefois EC BIOENERGIE SOUVANS a fait le choix que ses installations comprenant le projet ne soient pas gérées via les règles de la procédure de l'enregistrement. Les arrêtés préfectoraux pris sous le régime de l'autorisation restent de fait applicables. Les AMPG à enregistrement s'appliquent aux installations sous réserve de l'AP. La procédure de modification est alors celle qui s'applique aux autorisations environnementales.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du site incluant les modifications projetées Puissance maximale des machines fixes de travail du bois Stockage de bois ou matériaux combustibles analogues	15ha 99a 66ca 5362 kW 92750 m3

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 18 Voie : rue de la Corne Balland

Lieu-dit :

Localité : SOUVANS

Code postal : 3 9 3 8 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 5 ° 5 4 , " E Lat. : 4 6 ° 9 9 , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la Communauté de Communes du Val d'Amour en vigueur depuis le 01/07/2017 (1ère révision approuvée le 22/07/2020, 2ème le 27/09/2021); Zonage: UY et A. Projet soumis à permis de construire.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Étude d'impact antérieure à 2016 (pour mémoire l'étude d'impact du site anciennement exploité par DANZER a été réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter dont la demande a été présentée en 2006, ayant abouti à l'arrêté préfectoral n°1329-142/2008 du 16 septembre 2008).

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas en ZNIEFF. A titre informatif les ZNIEFF les plus proches sont: - ZNIEFF type I n°430014001 "morte grappe" à environ 700 m au Nord-Ouest, - ZNIEFF type II n°430014008 "Vallée de la Loue de Quingey à Parcey" à environ 720 m au Nord-Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas en zone de montagne d'après les informations recueillies sur le site <a href="https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive">https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive</a> .
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit ou arrêté selon les informations recueillies dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État dans le Jura - 3ème échéance (2018 - 2024).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable selon les informations recueillies sur le site <a href="https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html">https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation selon les informations recueillies sur le site <a href="https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html">https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html</a>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications projetées se situent dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles: PPR/Inondation de la Loue.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé en date du 09/12/2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un site ou sur des sols pollués selon les informations recueillies sur le site du Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un site inscrit selon les informations recueillies sur le site <a href="https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html">https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html</a>

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un site Natura 2000. A titre informatif les sites Natura les plus proches sont: - ZPS n°FR4312005 "Forêt de Chaux" à environ 3,6 km au Nord-Ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne se situent pas dans un site classé selon les informations recueillies sur le site <a href="https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html">https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartes-thematiques-a9719.html</a>

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau: - d'origine industrielle via 2 puits de pompage en nappe (au lieu de 3 actuels) pour les besoins du process: 60000 m3/an contre 130000 m3/an dans la situation existante, - d'origine domestique via le réseau AEP pour les besoins sanitaires: diminution prévue par rapport à la situation existante. => Incidence positive des installations modifiées.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées se situeront dans l'emprise actuelle du terrain d'implantation de l'ancien site DANZER. Elles ne feront pas l'objet d'extension de surfaces d'exploitation en-dehors de celles actuelles et donc de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.  => Absence d'incidence des installations modifiées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne seront pas excédentaires en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation par rapport à la situation existante.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne seront pas déficitaires en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ressources en eau du site incluant les modifications projetées: - réseau AEP pour les besoins sanitaires - réseau eau industrielle (puits) pour le processus de conditionnement des copeaux de bois et de l'autonettoyage en continu du séchoir. => Les modifications projetées ne contribueront pas à une modification du mode d'utilisation de l'eau par rapport à l'actuel.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications envisagées se situeront sur un site existant, aménagé, imperméabilisé et actuellement autorisé au titre des ICPE. La future plateforme de stockage de grumes prévues sur une aire minéralisée et drainante, s'effectuera sur un espace actuellement recouvert de luzerne, à faible sensibilité environnementale. Il n'est pas prévu de défrichement ou déboisement. => Incidence limitée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne seront pas inclus dans un périmètre réglementaire et seront situées à environ 3,6 km au Sud-Est de la ZPS n°FR4312005 "Forêt de Chaux". Le terrain d'implantation du site est séparé de la zone Natura 2000 par de nombreuses infrastructures: communes, routes, terrains agricoles. Ces infrastructures morcellent le fonctionnement écologique du territoire et séparent de fait le projet de la zone Natura 2000. Aucune interaction n'a été identifiée à ce stade. => Absence d'incidence.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La future plateforme de stockage de grumes prévue sur une aire minéralisée drainante, s'effectuera sur un espace actuellement recouvert de luzerne classée en zone A du PLUi. Surface non recensée auprès de la SAFER + modifications projetées non soumises à évaluation environnementale systématique => non assujetti à étude préalable agricole et compensation agricole. => Incidence limitée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne sont pas concernées par des risques technologiques. => Absence d'incidence.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications projetées sont concernées par des risques naturels. La commune de Souvans ainsi que le terrain d'implantation du site est concernée par le PPRi de "La Loue" . Il se situe en zone bleue (zone bâtie) ainsi qu'en zone rouge (future plateforme minérale de stockage de grumes). => Incidence forte.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées n'engendreront pas de risques sanitaires supplémentaires par rapport à la situation existante. Aucun traceur de risque n'a été identifié à ce stade. => Incidence limitée.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré par les modifications projetées sera: - Poids-Lourds: 39 rotations par jour, soit une augmentation > 100% par rapport à la situation existante. - Véhicules légers: 30 rotations par jour, soit une diminution de 75% par rapport à la situation existante. Part d'augmentation du trafic routier liée aux PL projetés sur la RN5: + 6% (selon données 2022 DIR Est: 603 PL). => Incidence limitée.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sources de bruit: équipements de production (écorceur, broyeurs, séchoir, aspiration centralisée, chargement/déchargement).	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le séchoir et les broyeurs seront situés dans des bâtiments. Les autres équipements seront capotés et installés de façon à limiter les émissions sonores. => Incidence limitée.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun produit de nature à entraîner des nuisances olfactives, ne sera utilisé en quantité suffisante pour provoquer des nuisances dans le cadre des modifications projetées. => Absence d'incidence.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de tonalité marquée ou vibration identifiée dans le cadre des modifications projetées. => Absence d'incidence.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées n'engendreront pas d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets atmosphériques engendrés par le site incluant les modifications projetées: - Process (séchoir, broyeurs, granulation, ensachage, chargement): poussières - Chaudière biomasse de 5,4 MW (installation existante et reprise): poussières, NOX, CO, COVNM. Ces installations respecteront les VLE. Rejets identiques à la situation existante => Incidence limitée.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets liquides générés: eaux pluviales, eaux usées d'origine sanitaire, eaux usées d'origine industrielle. Pas de rejets liquides supplémentaires par rapport à la situation existante.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées d'origine sanitaire: réseau communal puis STEP. Eaux usées d'origine industrielle: milieu naturel après traitement. Eaux pluviales: milieu naturel.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents engendrés par les modifications projetées seront de nature identique à la situation existante et respecteront les VLE de l'AP DANZER de 2008: - eaux usées d'origine sanitaire, - eaux usées d'origine industrielle, - eaux pluviales de voiries, toitures. Effluents industriels générés en quantité moindre par rapport à la situation existante. => Incidence positive.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'augmentation de la production de déchets, ni de modification de la nature ainsi que de la typologie de déchets, par rapport à la situation existante. => Absence d'incidence.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain d'implantation des installations modifiées sur un site existant, déjà aménagé et autorisé au titre des ICPE. Il se situe en-dehors des périmètres de monuments historiques, de sites classés et inscrits, de site patrimonial remarquable (AVAP / SPR).  => Absence d'incidence.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'une des modifications envisagées consiste à la création d'une plateforme minéralisée et perméable de stockage de grumes en lieu et place d'une parcelle recouverte de luzerne classée en zone A du PLUi, et compatible au règlement de la zone sus visée. Les autres modifications projetées étant sur une zone déjà aménagée et compatible avec la zone UY du PLUi. => Incidence limitée.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

/

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Un tableau présente de manière synthétique l'analyse des incidences des modifications envisagées, ainsi que l'activité projetée, en phase d'exploitation, sur l'environnement et précise les mesures mises en place actuellement et/ou envisagées par l'exploitant. Ce tableau est présenté en Annexe n°0 du présent dossier.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.


/

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	ANNEXE N°0 - Relative à la présentation et la description des modifications envisagées	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

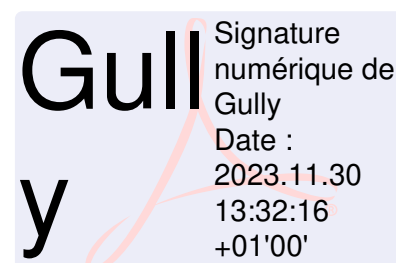
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)